GUIDE POUR LA CONSTRUCTION SAINE DANS LES ETABLISSEMENTS DE PETITE ENFANCE EN AQUITAINE

« Mode d'emploi » de l'outil

L'outil de mise en pratique du guide « Construire Sain » s'articule autour de trois types de documents :

- **Le Tableau de responsabilité des acteurs**
- **Les Fiches « étapes de la construction »**
- **Le Tableau de Bord**

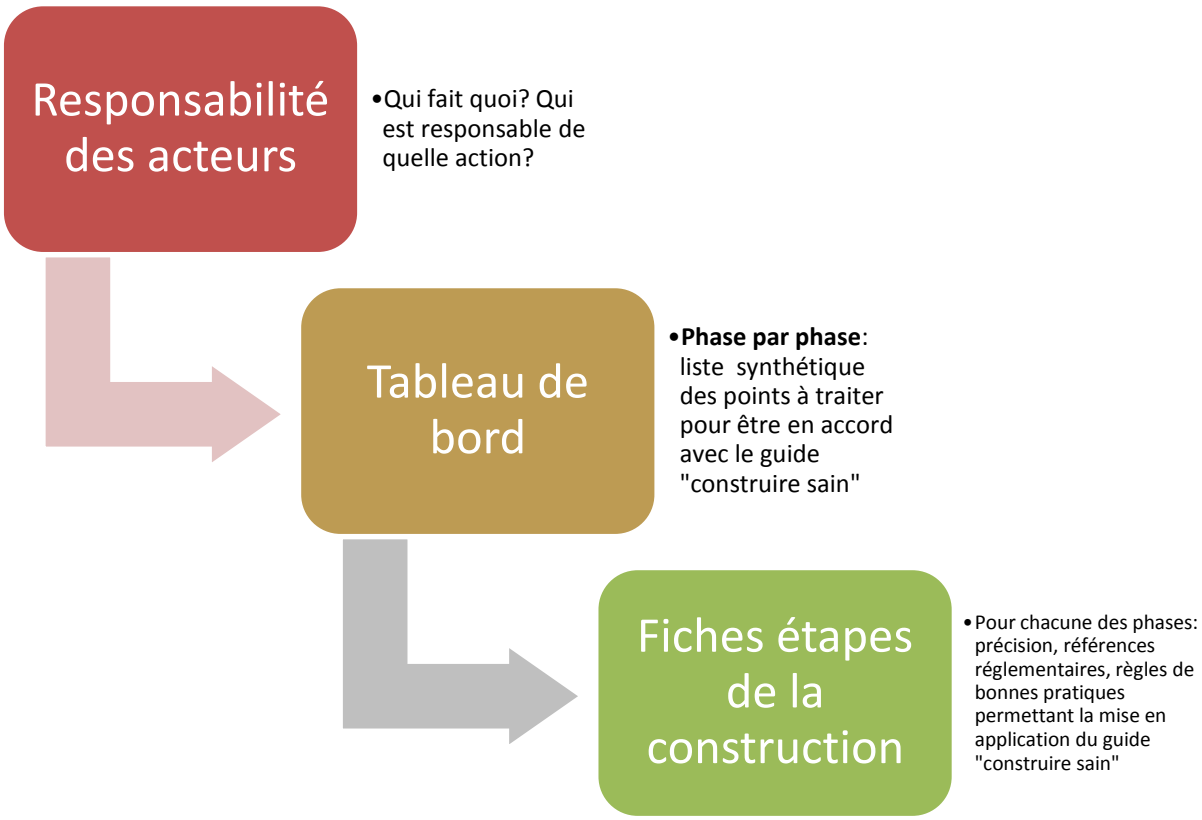
Responsabilité des acteurs
•Qui fait quoi? Qui est responsable de quelle action?
Tableau de bord
•Phase par phase: liste synthétique des points à traiter pour être en accord avec le guide "construire sain"
Fiches étapes de la construction
•Pour chacune des phases: précision, références réglementaires, règles de bonnes pratiques permettant la mise en application du guide "construire sain"

Le tableau de responsabilité des acteurs :

Ce tableau liste l'ensemble des actions à mener et des points à traiter pour mener à bien le projet en accord avec le guide Construire Sain. Les différentes actions à mener sont classées par phase. Pour chaque action il est précisé la ou les personne(s) qui doivent l'exécuter.

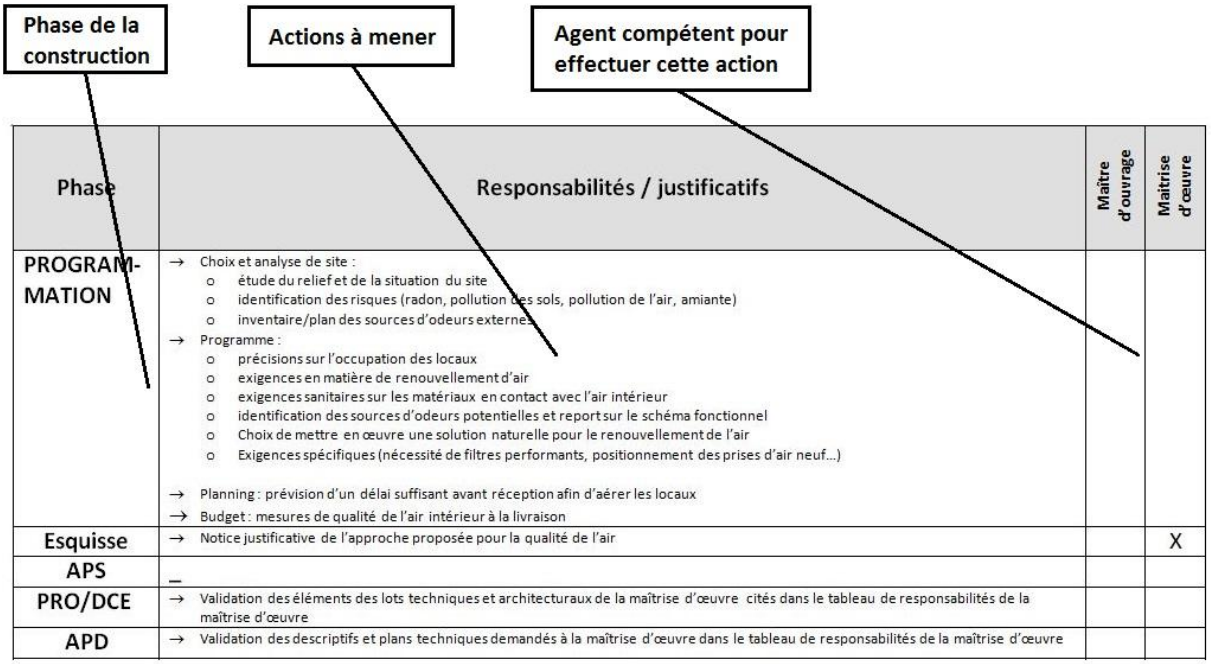

Phase	Responsabilités / justificatifs	Maitre d'ouvrage	Maitrise d'œuvre
PROGRAM-MATION	→ Choix et analyse de site : o étude du relief et de la situation du site o identification des risques (radon, pollution des sols, pollution de l'air, amiante) o inventaire/plan des sources d'odeurs externes → Programme : o précisions sur l'occupation des locaux o exigences en matière de renouvellement d'air o exigences sanitaires sur les matériaux en contact avec l'air intérieur o identification des sources d'odeurs potentielles et report sur le schéma fonctionnel o Choix de mettre en œuvre une solution naturelle pour le renouvellement de l'air o Exigences spécifiques (nécessité de filtres performants, positionnement des prises d'air neuf…) → Planning : prévision d'un délai suffisant avant réception afin d'aérer les locaux → Budget : mesures de qualité de l'air intérieur à la livraison		
Esquisse	→ Notice justificative de l'approche proposée pour la qualité de l'air		X
APS	_		
PRO/DCE	→ Validation des éléments des lots techniques et architecturaux de la maîtrise d'œuvre cités dans le tableau de responsabilités de la maîtrise d'œuvre		
APD	→ Validation des descriptifs et plans techniques demandés à la maîtrise d'œuvre dans le tableau de responsabilités de la maîtrise d'œuvre		

Le tableau de bord

Le tableau de bord est divisé selon les différentes phases du projet. Pour chaque phase, il y est précisé la liste des points à traiter de manière très synthétique. Chacun des points à traiter se réfère à une thématique du guide « construire sain » et est développé par ailleurs dans les « Fiches Etape ».

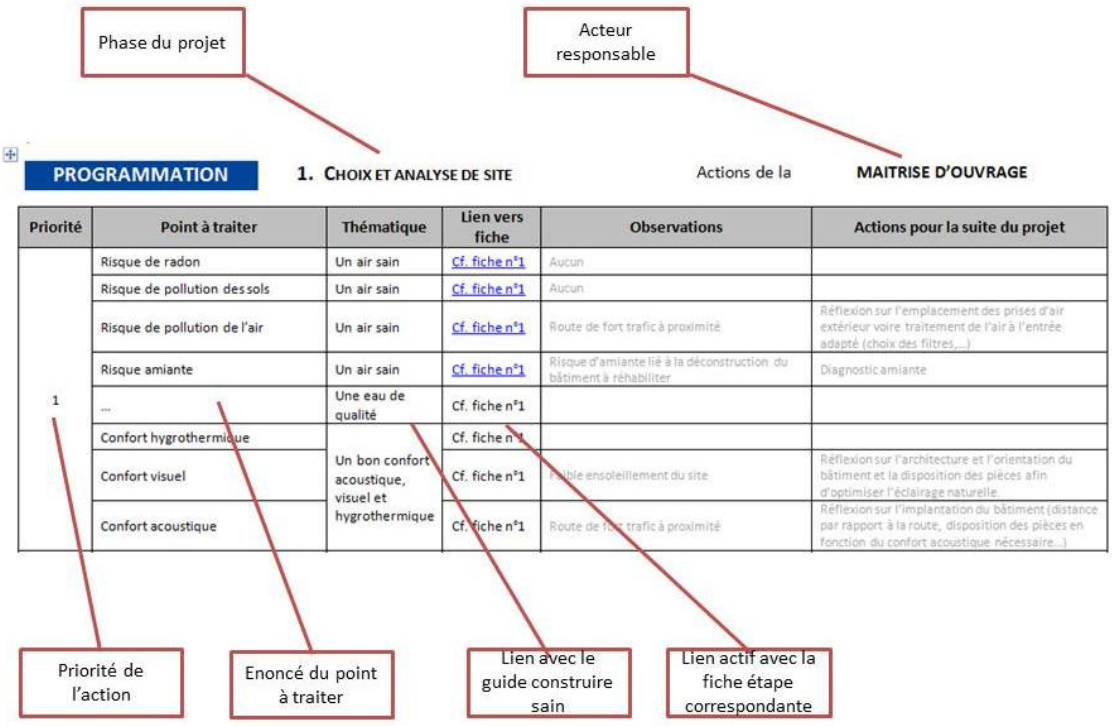

Priorité	Point à traiter	Thématique	Lien vers fiche	Observations	Actions pour la suite du projet
1	Risque de radon	Un air sain	Cf. fiche n°1	Aucun	
	Risque de pollution des sols	Un air sain	Cf. fiche n°1	Aucun	
	Risque de pollution de l'air	Un air sain	Cf. fiche n°1	Route de fort trafic à proximité	Réflexion sur l'emplacement des prises d'air extérieur voire traitement de l'air à l'entrée adapté (choix des filtres,…)
	Risque amiante	Un air sain	Cf. fiche n°1	Risque d'amiante lié à la déconstruction du bâtiment à réhabiliter	Diagnostic amiante
	…	Une eau de qualité	Cf. fiche n°1		
	Confort hygrothermique	Un bon confort acoustique, visuel et hygrothermique	Cf. fiche n°1		
	Confort visuel		Cf. fiche n°1	Faible ensoleillement du site	Réflexion sur l'architecture et l'orientation du bâtiment et la disposition des pièces afin d'optimiser l'éclairage naturelle
	Confort acoustique		Cf. fiche n°1	Route de fort trafic à proximité	Réflexion sur l'implantation du bâtiment (distance par rapport à la route, disposition des pièces en fonction du confort acoustique nécessaire…)

Les deux dernières colonnes sont ici remplies avec des exemples. Elles seront ensuite à faire remplir par l'acteur responsable. Chacun des points à traiter abordé dans le tableau de bord est ensuite détaillé dans les « Fiches Etape ».

Fiches étapes de la construction

Chaque fiche étape correspond à une phase du projet. Elles sont découpées selon les grandes thématiques abordées dans le guide : un air sain, une eau de qualité, un bon confort acoustique, visuel et hygrothermique, la prise en compte des risques émergents et l'hygiène. Pour chaque thématique, les différents critères à prendre en considération sont détaillés.

Pour chaque critère, une description générale du contexte ainsi que des enjeux liés est faite. La troisième colonne du tableau présente les différentes données (réglementaires, normatives, informatives) à prendre en considération pour traiter ce critère. Enfin, les différentes actions pour prendre en considération convenablement ce critère sont énumérées dans la dernière colonne. Une distinction est faite entre les actions « essentielles » (en caractères gras) et les actions « Pour aller plus loin » (caractère normal).